

possibilités de commerce et d'investissement aussi bien en Amérique du Nord que dans le reste du monde.

Les accords du GATT [Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce] paraphés à Marrakech en avril dernier ont représenté pour le Canada la plus grande réussite de son histoire sur le plan commercial. Le ministère des Finances a avancé une estimation prudente qui fixe à au moins 3 milliards de dollars par année les gains que ces accords nous procureront. De plus, le commerce international sera régi par les disciplines de la nouvelle Organisation mondiale du commerce (OMC).

Compte tenu de l'importance de l'Uruguay Round, le Canada n'a ménagé aucun effort pour amener ses partenaires commerciaux à honorer les obligations qu'ils ont contractées en vertu de celui-ci et à mettre en place l'OMC le 1^{er} janvier 1995. Pour notre part, nous avons amorcé le processus en vue du dépôt, la semaine prochaine, de la législation habilitante.

Au cours de l'année écoulée, nous avons aussi mis en place l'ALENA. Toutefois, à la demande expresse du Canada, les trois Parties à l'Accord ont établi deux groupes de travail afin de clarifier ce qui constitue une subvention et la façon dont les lois antidumping devraient s'appliquer dans une zone de libre-échange.

Bien que des progrès aient été enregistrés dans ces dossiers, il faut faire davantage pour éliminer les obstacles au commerce aux niveaux multilatéral, régional et bilatéral.

Sur le plan multilatéral, nous jouons un rôle directeur dans les travaux préparatoires, complexes et détaillés, nécessaires pour mettre en route l'OMC. Nous sommes résolus à mener à terme le plus tôt possible les travaux de l'Uruguay Round dans des domaines comme les marchés publics et les services financiers et de télécommunications.

Et nous voulons aussi amorcer l'examen des nouveaux dossiers de la politique commerciale, y compris la relation entre le commerce international et l'environnement, la politique de concurrence, l'investissement et les normes de travail.

Sur le plan régional, nous poursuivons nos efforts en vue de renforcer et d'élargir l'adhésion à l'ALENA. À ce stade-ci, le développement le plus positif en ce qui concerne cet accord consisterait à rallier un nombre plus grand de pays, particulièrement des pays de l'hémisphère.

Mais, le processus de libéralisation du commerce dans l'hémisphère se trouve entravé du fait de l'abandon par les États-Unis de la procédure accélérée d'examen de la législation relative à l'Uruguay Round. Le commerce doit néanmoins être l'un des principaux sujets à l'ordre du jour du Sommet des Amériques qui se tiendra à Miami en décembre. Pour sa part, la délégation canadienne que dirigera le premier ministre Chrétien soulignera sans aucun doute les nombreux avantages inhérents à un accord